



**RAPPORT D'ACTIVITÉS**

**ANNÉE 2016**

## SOMMAIRE

1 - Présentation .....	Pages 3 et 4
2 - Administration générale .....	Pages 5 à 11
3 - Organisation des transports .....	Pages 12 et 13
4 - Finances .....	Pages 14 et 15
5 - Divers .....	Page 16

## 1) PRÉSENTATION

Le S.I.T.E.R.R. (Syndicat Intercommunal de Transport des Elèves de la Région de RAMBOUILLET) a été créé le 24 juillet 1962. Le but de ce syndicat était alors d'assurer le transport scolaire des élèves vers les établissements du second degré implantés à RAMBOUILLET.

### En 1988 :

- Le syndicat, devenu S.I.R.E.R.R., Syndicat Intercommunal de Ramassage des Elèves de la Région de RAMBOUILLET, est chargé d'organiser également le transport des élèves vers le nouveau lycée Jean Monnet à LA QUEUE LEZ YVELINES. Le mode de fonctionnement des lignes de transport est exécuté selon les prérogatives liées aux circuits spéciaux scolaires.
- Les statuts sont enrichis afin de permettre la réalisation et le financement d'équipements nécessaires à la bonne desserte des établissements scolaires (notamment les gares routières). Le syndicat change de dénomination et devient Syndicat Intercommunal de Transport des Elèves de la Région de RAMBOUILLET.

### En 1998 :

- Tous les circuits spéciaux scolaires desservant le lycée Jean Monnet à LA QUEUE LEZ YVELINES deviennent des lignes régulières. Une convention est signée avec les transporteurs concernés (Cars CHARPENTIER, Les Cars HOURTOULE, CGEA ECQUEVILLY, CGEA RAMBOUILLET) et le Conseil Régional d'Ile de France, elle établit l'engagement des transporteurs à assurer l'exploitation et la gestion complète des lignes.
- A la même date, la carte IMAGIN'R est mise en place, elle permet à tout scolaire ayant ce titre de transport de pouvoir utiliser tous les transports situés sur la Région Ile-de-France y compris hors périodes scolaires.
- Le Conseil Régional d'Ile-de-France prend une délibération pour inciter à la mise en place de réseaux de bassin au sein d'une structure intercommunale, chargée de recevoir les subventions d'équipements (renouvellement de matériel) et de les reverser aux transporteurs.

Le S.I.T.E.R.R. supervise les travaux d'aménagement de la gare routière d'Arbouville à GAZERAN (commune limitrophe de RAMBOUILLET), cet équipement dessert le lycée Louis Bascan à RAMBOUILLET.

**En 2000 :**

En juin 2000, le comité syndical du S.I.T.E.R.R. approuve une convention mettant en place le réseau de bassin ce qui amène à une modification des statuts, le E ne signifie plus élèves mais équipements, le but du syndicat n'est plus le transport d'élèves mais devient transport de voyageurs.

La mise en place effective de ce réseau de bassin entraîne que tous les transports sont assurés par des lignes régulières à l'exception de 4 circuits spéciaux desservant les collèges et le lycée public Bascan de RAMBOUILLET.

Le réseau de bassin comprend alors 36 lignes régulières exploitées par 4 opérateurs de transport.

La convention régionale a été reconduite en 2007 pour une durée de 5 ans, mais elle est devenue caduque en raison de la signature des contrats d'exploitation de type II entre le STIF et les opérateurs de transport au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

**En 2016 :**

Le déploiement du Plan de Restructuration est effectif. Ce projet de longue date, est issu de l'un des volets du Plan Bus 2013-2016 du STIF d'un montant de 160 M€ qui a pour but de développer l'offre de transport collectif sur la grande couronne de la Région Ile de France. 5 lignes régulières sont créées et structurent l'offre de transport sur le sud et l'ouest du département des Yvelines, elles permettent de relier les pôles de centralité. C'est une augmentation sensible de la dotation budgétaire du STIF sur le périmètre du SITERR qui équivaut à un montant de plus de 2,5 M€.

Jusqu'au 31 décembre 2016, le S.I.T.E.R.R. regroupait 85 communes, le périmètre du SITERR était desservi par 40 lignes pour une offre kilométrique de près de 5 000 000 kms par an. 6 opérateurs de transport exploitent ces lignes (TRANSDEV RAMBOUILLET, TRANSDEV HOUDAN, Les Cars HOURTOULE du Groupe LACROIX, la SAVAC, Les Cars PERRIER, Les Cars de VERSAILLES).

## 2) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### COMITES SYNDICAUX

Le comité syndical était présidé par Monsieur Pierre-Marie MICHEL, délégué de la commune de LA QUEUE LEZ YVELINES.



Il était assisté de 4 vice-présidents, le nombre a été fixé en fonction du nombre et du périmètre des cantons du SITERR.

	<p><b>Geneviève JEZEQUEL</b> Vice-Présidente en charge des Finances Et le transport sur le canton de RAMBOUILLET</p>		<p><b>Christine BONAMY</b> Vice-Présidente en charge du schéma directeur d'accessibilité Et le transport sur le canton de RAMBOUILLET</p>
	<p><b>Pierre SOUIN</b> Vice-Président en charge des affaires scolaires (relations institutionnelles avec l'Education Nationale) et le transport partiellement sur le canton d'AUBERGENVILLE</p>		<p><b>Julien RIVIERE</b> Vice-Président en charge du transport partiellement sur le canton de BONNIERES SUR SEINE</p>

Le Bureau syndical était composé de 9 membres : un Président, 4 Vice-Présidents et 4 délégués titulaires. Les délégués titulaires membres du bureau étaient :

- Janine CHRISTIENNE, déléguée de RAMBOUILLET
- Sylvie CHEVALLIER, déléguée de VIEILLE EGLISE EN YVELINES
- Sylviane DUQUENOY, déléguée de MERE
- Monsieur Jean-Michel BRUNEAU, délégué de SAINT ARNOULT EN YVELINES

Le comité syndical a tenu 3 réunions qu'il a fallu dédoubler en raison de l'absence de quorum. Huit délibérations ont été prises sur cette année 2016.

- Comité Syndical du 26 janvier 2016 < - > Redite le 11 février 2016
- Comité Syndical du 29 mars 2016 < - > Redite le 19 avril 2016
- Comité Syndical du 20 septembre 2016 < - > Redite le 12 octobre 2016

## **RÉUNIONS DE BUREAU**

Le bureau a été réuni régulièrement afin de faire des points d'avancement sur les dossiers. Ces réunions permettent également de préparer les comités syndicaux.

- Réunion du bureau du 12 janvier 2016
- Réunion de bureau du 16 mars 2016
- Réunion de bureau du 05 juillet 2016
- Réunion de bureau du 06 septembre 2016

## **RECRUTEMENT D'UN PERSONNEL ADMINISTRATIF**

Dans le cadre du remplacement de Mme Bodineau Nicole (ayant fait valoir ses droits à la retraite à compter du 31 décembre 2016), une fiche de poste a été rédigée sur le dernier trimestre et porté à connaissance du CIG pour publication sur la banque d'emplois.

Des candidatures spontanées ont été étudiées et des entretiens ont permis de sélectionner une personne qui œuvre déjà dans un syndicat intercommunal occupant un poste d'attaché territoriale

## **PREPARATION DU DÉMÉNAGEMENT DES BUREAUX**

### **Rédaction d'une Convention d'occupation de locaux avec la Mairie de La Queue lez Yvelines**

En raison du retrait de la Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires du SITERR effectif au 1<sup>ER</sup> janvier 2017, et du départ à la retraite de Mme Bodineau qui travaillait principalement au sein du SICTOM, ce dernier a fait savoir au SITERR qu'il mettait fin à la convention d'occupation des locaux qui nous liait jusqu'alors. Il a fallu trouver de nouveaux bureaux et la commune de La Queue lez Yvelines a proposé de faire bénéficier le SITERR de l'usage de bureaux situés à l'étage de la mairie. Une convention a été rédigée en ce sens pour une durée de 4 ans avec un point de départ au premier trimestre 2017

## COMITES LOCAUX

En accord avec le STIF, Syndicat des Transports d'Ile-de-France, et au vu du périmètre étendu du SITERR, deux comités locaux sont organisés : l'un sur le secteur de RAMBOUILLET – SAINT ARNOULT EN YVELINES et le second sur le secteur de MONTFORT L'AMAURY et HOUDAN.

Périmètre Sud du SITERR → le 08 novembre 2016 au sein des établissements de la SAVAC à Chevreuse

Périmètre Nord du SITERR → le 22 novembre 2016 au foyer de La Bonnette à La Queue Lez Yvelines

Comme chaque année, ces rencontres entre transporteurs, délégués des communes, chefs d'établissements scolaires, Responsables d'associations de parents d'élèves et d'usagers et différents services de l'état (police nationale, gendarmerie) ont été fort intéressantes et conviviales.

L'accent a été mis cette année sur la transition énergétique et le futur déploiement de matériel roulant équipé de moteurs fonctionnant au gaz naturel (GNV) ou de moteurs électriques fonctionnant à l'aide de batteries.

Les présentations faites lors de ces comités locaux sont disponibles auprès du secrétariat du SITERR sur simple demande

Il a été présenté aux délégués le fonctionnement du centre d'exploitation et de ses ateliers.

## FAITS SAILLANTS

**Retrait de la Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires** suite à son nouveau périmètre et au choix d'exercer la compétence Mobilité.

### **Plan de Restructuration**

Deux Phases pour le Déploiement du Plan de Restructuration :

**Première Phase** : Renforcement d'offre sur la ligne 67 Houdan – Saint Quentin en Yvelines à compter du 04 janvier 2016 avec un cadencement à l'heure sur les jours de semaines

**Deuxième Phase** : Refonte du Plan de transport avec des changements notables sur le périmètre sud du SITERR et le déploiement de Quatre autres lignes régulières express reliant les pôles de centralité du sud-Yvelines le 29 août 2016.

Le Comité de Pilotage du Plan de Restructuration s'est réuni à 5 reprises avant le déploiement de la seconde phase (le 29 août 2016)

Deux réunions de Suivi du Plan de Restructuration avec le STIF ont eu lieu au cours du dernier trimestre 2016.

Suite au déploiement du Plan de Restructuration des Réunions d'échanges ont également eu lieu :

- Avec les fédérations de Parents d'élèves du collège Racinay et du lycée Bascan (FCPE), du collège Maurice Ravel (PEEP), les chefs d'établissements scolaires et la mairie de Rambouillet
- Avec l'association d'usagers de la ligne 20 (ex 89) Nogent le Roi – Rambouillet

Il est à noter que la fréquentation de la ligne 67 Houdan – St Quentin en Yvelines a plus que doublé, 400 voyageurs quotidiens utilisent cette ligne structurante.

Création et diffusion à l'ensemble des communes d'un journal interactif ayant pour but de promouvoir le Plan de Restructuration. (En annexe de ce RA)

**Rappel des lignes régulières express déployées :**

**Express 10**  
SIMPLE / DIRECTE  
DOURDAN ↔ RAMBOUILLET

**Express 11**  
SIMPLE / DIRECTE  
ABLIS ↔ RAMBOUILLET

**Express 12**  
SIMPLE / DIRECTE  
RAMBOUILLET ↔ SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

**Express 60**  
SIMPLE / DIRECTE  
MANTES-LA-JOLIE ↔ RAMBOUILLET

**Express 67**  
SIMPLE / DIRECTE  
HOUDAN ↔ SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

**Service Frequency Summary:**

- Express 10:** Un bus toutes les 15 mn de 6h à 9h et de 17h à 19h semaine. Un bus toutes les heures de 9h à 17h en semaine. Un bus toutes les 2h de 8h30 à 20h30 le samedi.
- Express 11:** Un bus entre Ablis et Rambouillet toutes les 30 mn de 8h30 à 8h30 et de 17h à 20h30 en semaine. Un bus toutes les heures de 8h30 à 17h en semaine. Un bus toutes les 2h de 8h30 à 20h30 le samedi.
- Express 12:** Un bus toutes les heures de 6h à 20h en semaine, et de 8h à 19h le samedi.
- Express 60:** Des départs réguliers de 6h à 19h en semaine.
- Express 67:** Un bus toutes les heures de 8h30 à 20h30 en semaine. Un bus toutes les 2h de 6h30 à 17h20 le samedi.

### Conventions Partenariales

Participation du SITERR à la relecture des projets de conventions partenariales sur l'interurbain de Rambouillet, de Houdan et de La Plaine de Versailles. Ces conventions s'adosent aux contrats d'exploitation passés entre le STIF et les opérateurs de transport.

### Politique de communication

- Diffusion auprès des communes membres du SITERR des plans de réseau établis avec les transporteurs et validés par le STIF sur lesquels nous retrouvons les lignes de bus régulières desservant le périmètre du SITERR
- Le STIF informe d'un Plan d'actions à venir sur le Grand Paris des Bus qui a pour but de développer l'offre dans la grande couronne d'Ile de France. (1000 bus en plus sur 2017-2020)

### Echanges

Participation du SITERR aux Comités Inter-gares organisés par la direction Transilien des lignes N & U de la SNCF

Participation aux réunions de travail sur la thématique de l'aménagement des gares SNCF de la ligne N (axe Paris Montparnasse –Dreux) implantés sur le territoire de la Communauté de communes Cœur d'Yvelines

### Requêtes communes

Enregistrement et traitement des requêtes émises par les communes membres du SITERR. Les requêtes signalent des dysfonctionnements ou des demandes de renforcement d'offres.

Commune de Grandchamp

Commune de Poigny la Forêt

Commune de Rochefort en Yvelines

Commune de Longvilliers

Commune de Beynes

Commune de Boissy sans Avoir

Commune de Méré

Commune de Garancières

Commune de Mareil le Guyon

Commune de La Celle les Bordes (renforcement d'offre)

Commune de Bullion

Commune de Ponthevrard

Commune d'Osmoy

### Réaménagement de la Gare Routière du Lycée Jean Monnet de La Queue lez Yvelines

Réunions de travail entre le lycée Jean Monnet, l'unité lycée de la région Ile de France, le service Transport de la Région Ile de France (Unité de l'aménagement durable de la sous-Direction de la Voirie et des Déplacements), le STIF, le SILY, le Conseil Départemental des Yvelines et le SITERR. Pour mémoire, ce projet a pour but de sécuriser la Gare Routière et augmenter le Nombre de quais pour desservir le lycée Jean Monnet de La Queue lez Yvelines. Le budget global qui porte uniquement sur la gare routière estimé à 1,3 M€ et est subventionné par le STIF et le Conseil Régional d'Ile de France à hauteur de 70% ;

### Schéma Directeur d'Accessibilité

- Rencontre avec l'agence départementale INGENIER'Y pour modalités de montage de dossiers de demande de subventions.
- Travail collaboratif avec les services du STIF pour l'actualisation de la base de données permettant de dresser de manière exhaustive la liste des Points d'Arrêts desservies par les lignes régulières express prioritaires

Le SITERR a transmis aux communes desservies par une ligne Express des informations relatives au SDA Ad'AP et un fichier Excel à renseigner pour le STIF

- ligne 10 : Rambouillet, Sonchamp, St Arnoult en Yvelines, *commune de Longvilliers à ajouter.*

- ligne 11 : Rambouillet, Ablis.
- ligne 12 : Rambouillet, Le Perray en Yvelines, Auffargis.
- ligne 60 : Mantes la ville – Houdan – Rambouillet

*Courgent, Orvilliers, Houdan, Septeuil, Richebourg, Maulette et les communes de Gambais, Bourdonné, Condé sur Vesgre, La Boissière Ecole, Hermeray et Raizeux (elles correspondent au périmètre sud du Siterr) à ajouter.*

- ligne 67 : Houdan – Saint Quentin en Yvelines

*Orgerus, Tacoignières, Houdan, Vicq, Maulette, Méré, Galluis, Villiers-Saint-Frédéric, Neauphle-le-Vieux, Richebourg et les communes de Béhoust, Garancières, La Queue-les-Yvelines, Jouars-Ponchartrain ont déjà rempli le tableau (ligne régulière express déjà inscrite au SDA début 2016 mais tableau Excel incomplet).*

### **3) ORGANISATION DES TRANSPORTS**

#### **LIGNES RÉGULIÈRES**

Les transports organisés sur le périmètre du SITERR sont assurés essentiellement par des lignes régulières.

Ces lignes régulières même si elles ont le plus souvent une vocation scolaire, sont destinées pour tout public (élèves du premier et du second degré, étudiants, actifs, retraités et voyageurs occasionnels). Toute personne peut les emprunter si elle le souhaite, au moyen d'un titre de transport. Elle devra se munir soit d'un ticket vendu à l'unité dans le bus, soit d'un ticket T +, soit d'un Pass-Navigo, soit d'une carte Imagin'R, soit d'une carte Bus Lignes Régulières.

Elles sont exploitées par les transporteurs dans le cadre d'une relation contractuelle définissant les articles des contrats de type II et délivrance d'une autorisation d'exploitation du STIF. Certaines communes, depuis 2010, après s'être engagées à participer au financement partiel, ont mis en place de l'offre supplémentaire le samedi sur certaines de leurs lignes (exemple ligne 13-10 RAMBOUILLET – SAINT ARNOULT EN YVELINES – SONCHAMP).

#### **CIRCUITS SPÉCIAUX**

Toutes les communes du SITERR ne sont pas desservies par des lignes régulières. En effet, certains collégiens ou lycéens sont scolarisés dans des établissements de Rambouillet (les lycéens pour suivre par exemple des options uniquement proposées au lycée Bascan). De ce fait, les élèves ne peuvent faire autrement pour rejoindre ces établissements qu'emprunter des circuits spéciaux scolaires, précisément mis en place pour répondre à ces besoins de déplacements et doivent être munis obligatoirement d'une carte spécifique dite Carte Scol'R.

L'ensemble des circuits spéciaux scolaires organisés sur la région Ile-de-France est géré par le STIF. Le choix des opérateurs de transport se fait suivant une procédure d'appel d'offres conforme au Code des Marchés Publics lancée par le STIF.

Le STIF est l'autorité signataire du marché et le SITERR est le gestionnaire de proximité des circuits spéciaux scolaires desservant les établissements de RAMBOUILLET, à savoir le Lycée Louis Bascan, le collège et le lycée de l'institut de Sainte-Thérèse, mais toujours sous le contrôle du STIF.

Dans le but de permettre aux communes membres d'un EPCI (Communauté de communes ou syndicat intercommunal) de disposer d'un interlocuteur de proximité, en l'occurrence une autorité organisatrice de second rang, le STIF a délégué, via une convention, au SITERR, l'organisation et le suivi du circuit spécial scolaire Beynes-Rambouillet.

L'un des avantages de cette délégation est de permettre aux familles de faire appel aux services du SITERR, par exemple pour l'obtention du titre de transport SCOL'R, pour obtenir les renseignements sur les horaires et points d'arrêts desservis, le signalement de difficultés passagères.

La réglementation régionale d'Ile de France des circuits spéciaux scolaires donne droit à un transport le matin pour le début des cours et un le soir à la fin des cours, et ce uniquement en période scolaire.

Pour mémoire, dans le cadre du renouvellement unique du marché, le STIF a remis en concurrence pour la seconde période de deux ans le transport scolaire assuré en circuit spécial pour la desserte des établissements de RAMBOUILLET et depuis la rentrée de septembre 2015, c'est la société LES CARS DE VERSAILLES qui assure la desserte des établissements de RAMBOUILLET (collège et lycées).

Dans le cadre des prescriptions du S.T.I.F. en matière de transports scolaires, au cours de cette année il n'y a pas eu de problèmes particuliers.

Le prix de la carte SCOL'R pour les circuits spéciaux s'est élevé à 852,90 € pour l'année scolaire 2016/2017, tarif fixé par le STIF. Après déduction de la participation du Conseil Général des Yvelines (195,00 €) et du STIF (554,70 €), il restait 103,20 € à la charge de la famille pour un transport dont le coût s'élève à 1 976,69 € par élève.

23 collégiens et lycéens ont utilisé le circuit spécial scolaire.

*Lors de son conseil d'administration du 06 décembre 2016, le Stif a délibéré pour renouveler sa délégation de compétence au SITERR en tant qu'autorité organisatrice de second rang pour la gestion de circuits spéciaux scolaires.*

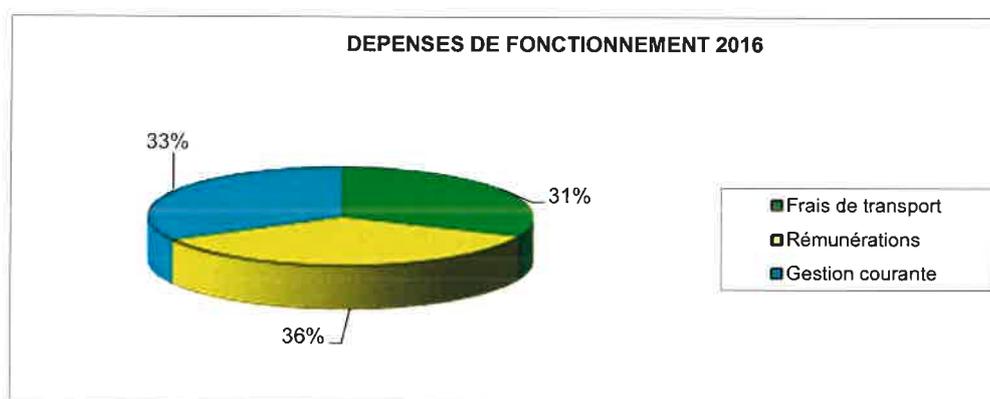
*Pour mémoire le SITERR gère le circuit spécial scolaire n°1 Beynes – Rambouillet.*

## 4) FINANCES

### 4-1 Fonctionnement :

- Les dépenses de l'exercice se sont élevées à 144 271,07 €. Les dépenses principales portent sur les frais de transport liés au circuit spécial scolaire pour 45 073,74 €, et la promotion du plan de restructuration pour 25 000,00 € et l'habillage des bus affectés sur les lignes régulières sur le périmètre sud du SITERR (Rambouillet – Saint Arnoult en Yvelines) pour 11 509,76 €.

Les ratios de ces dépenses sont les suivants :

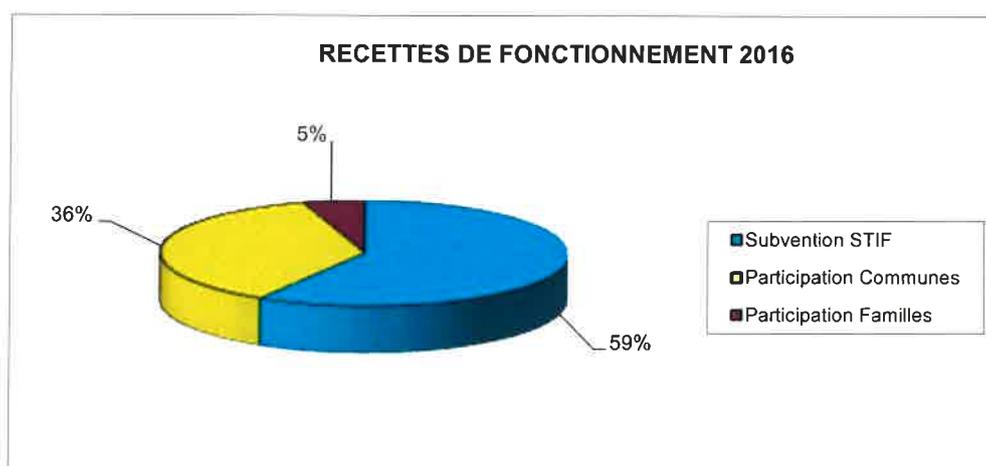


- Les recettes de l'exercice sont de 61 724,43 € représentant les subventions versées par le STIF, la cotisation des communes, et l'encaissement des cartes SCOL'R des circuits spéciaux.

La participation par habitant est restée fixée à 0,20 €.

Le coût de la participation des communes est calculé suivant la population renseignée par l'INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Les ratios de ces recettes sont les suivants :



La section de fonctionnement se solde par un excédent de 234 848,73 €.

#### 4-2 Investissement :

Aucun investissement n'a été réalisé durant cette année.

L'excédent de cette section, après intégration des résultats reportés, s'élève à 59 068,75 €.

Après intégration des résultats reportés de l'exercice précédent, l'excédent global s'élève à

293 917,48 €.

## 5) DIVERS

Mise en place d'un protocole d'échanges d'informations avec le CD 78 pour annoncer les travaux à venir sur les routes départementales et le cas échéant les itinéraires de déviation.

### **Renouvellement de matériel roulant**

#### Transdev Houdan

Réception de huit véhicules neuf avec la restructuration, plus trois véhicules en renouvellement pour les CT2.

#### Transdev Rambouillet

Six véhicules interurbains

#### Hourtoule Plaine de Versailles

Huit véhicules interurbains.

*Les bus sont été équipés de caméras de surveillance.*

---